



Finances publiques. Votre commune : dépensière ou économe ?

L'association Contribuables associés note les communes en fonction de leurs dépenses. La méthode ne fait pas l'unanimité.

Politique.

L'association Contribuables associés passe au crible le train de vie des villes et villages de France. Elle donne ces informations dans l'Argus des communes, dont la version 2020 (données de 2019), mis en ligne la semaine dernière sur son site internet <https://www.touscontribuables.org/>. Elle ne cache pas son positionnement libéral à travers son slogan : "Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts". Ainsi, elle livre au grand public ce qu'elle estime être les clés pour "prendre connaissance et comprendre la performance de la gestion financière de la commune". Son évaluation est faite par une note. Elle scrute "les dépenses de fonctionnement de la commune". C'est-à-dire le personnel municipal, les subventions aux associations, les consommables (eau, électricité, gaz, carburant, etc.), les aménagements paysagers, l'aide sociale, les festivités, les indemnités des élus, etc. Les dépenses dites d'investissement, comme les constructions de gymnase, de salle polyvalente, d'école ou de médiathèque, n'entrent pas dans les critères. Une fois le montant établi, Contribuables associés le compare avec celui des communes de taille équivalente. Elle met un 2/20 aux 10 % des municipalités les plus dépensières (attention ce sont celles d'avant les élections de mars 2020) et décerne un 18/20 aux 10 % des conseils municipaux les plus économes. Les autres évaluations évoluent selon le niveau de dépenses.

En pays de Caux, plusieurs villes ou bourgs (anciens chefs-lieux de canton) sont classées comme dépensiers. Saint-Valery-en-Caux, La Frenaye, Port-Jérôme-sur-Seine, Le Trait, Tôtes, Clères, Fontaine-le-Dun, Yerville, Gonfreville-l'Orcher ou Lillebonne pointent à 2/20. Beaucoup sont en dessous de la moyenne. Atteignent ou dépassent le 10/20 : Sainte-Marguerite-sur-Duclair (18/20), Saint-Romain-de-Colbosc, Yvetot, Montivilliers, Bacqueville-en-Caux, Criquetot-l'Esneval ou encore Luneray.

Le tableau reprend les dépenses par habitant des principales communes du pays de Caux, avec la note attribuée par Contribuables associés (chiffres 2019, donc avant les dernières municipales) - Source Contribuables associés

"Tout cela est faussé"

"Je trouve que tout cela est faussé", remarque Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine (5/20). L'édile n'apprécie guère ce genre de dévaluation, "qui donne l'image que les élus dépensent toujours trop". Selon lui, des critères ne sont pas pris en compte. C'est le cas des recettes. "Quand on a une commune industrielle avec un foncier d'entreprises important, on a les moyens de dépenser plus pour ses habitants sans mettre en péril les finances de sa commune." Il estime que cette démarche favorise "ceux qui ne font rien" pour leur population. Lui assume la présence de services qui coûtent mais lui semblent utiles : "maison des jeunes, crèches, agences postales...". Il conclut : "L'important, c'est comment on utilise l'argent." Malgré sa piètre note, sa municipalité est "capable de rembourser la dette de la Ville en peu de temps."

Galerie photos

Réagir à cet article

www.lecourriercauchois.fr

Pays : France

Dynamisme : 52



[Visualiser l'article](#)



0ZK6Q6nZb4KusupWrUJlUgqNpj_UQVR0VRgpySuG0PqCcmd8IOagMvzb2GAgq4g0oHHUarhiOvB9OuYFsNij3eigMDh

www.lecourriercauchois.fr

Pays : France

Dynamisme : 52

[Visualiser l'article](#)

Commune	Dépense/habitant	Note sur 20	Commune	Dépense/habitant	Note sur 20
Lillebonne	1580 €	2	Auffay	729 €	6
Gonfreville-l'Orcher	3596 €	2	Héricourt-en-Caux	657 €	7
Yerville	1079 €	2	Goderville	776 €	7
Fontaine-le-Dun	843 €	2	Terre-de-Caux	804 €	8
Clères	683 €	2	Montville	877 €	8
Tôtes	753 €	2	Duclair	815 €	9
Le Trait	1727 €	2	Pavilly	938 €	9
Port-Jérôme-sur-Seine	1986 €	2	Ourville-en-Caux	534 €	9
Doudeville	897 €	3	Bacqueville-en-Caux	550 €	10
Valmont	600 €	4	Montivilliers	1067 €	10
Cany-Barville	872 €	4	Yvetot	1020 €	11
Barentin	1178 €	4	Saint-Romain-de-Colbosc	635 €	11
Rives-en-Seine	978 €	5	Criquetot-l'Esneval	532 €	15
Bolbec	1248 €	6	Luneray	484 €	16

0ZK6Q6nZb4KusupWrUJlUgqNpj_UQVROIVRgpySuG0PqCcmd8IOagMvzb2GAgq4g0oHHUarhiOVb9OuYFsNj3eigMDh